Marc ASTASIE,
Secrétaire Général de la CGT Pénitentiaire

A

Madame Chritiane TAUBIRA,
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Montreuil, le 5 avril 2013

Madame la Ministre,

LA CGT PENITENTIAIRE

Nous avons appris hier que cette année encore les antennes SPIP de Péronne et d'Abbeville ne seront pas pourvues en postes de CPIP à l'occasion de la CAP de juin 2013, alors même que deux postes sont prévus pour le siège d'Amiens. Il s'agit donc une fois de plus d'une volonté délibérée de l'administration, maintes fois dénoncée par notre organisation, d'asphyxier ces antennes pour contraindre les agents à demander leur mutation et ainsi justifier de leur fermeture. Depuis des années, les agents de ces antennes continuent d'exercer leurs missions dans des conditions inacceptables, conditions organisées de manière parfaitement volontaire par l'administration.

Une fois de plus l'administration ignore les règles du dialogue social et continue de procéder dans la plus totale opacité – selon une méthode méprisant les personnels, leurs représentants et les intérêts du service public soutenus par les élus locaux – à un véritable plan de restructuration des SPIP et de flexibilisation des agents, sans pour autant avancer d'un pouce sur la réalisation d'organigrammes pour les SPIP.

Nous vous rappelons qu'à l'occasion du comité technique de l'administration pénitentiaire du 19 février 2013, la question des fermetures avait été retirée de l'ordre du jour suite à l'intervention de votre cabinet après que nous vous ayons sollicité sur ce sujet, et à un rejet unanime des organisations syndicales représentatives lors du comité technique précédent.

Ces antennes sont donc toujours ouvertes et doivent être dotées des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

Au lendemain d'une conférence de consensus à l'occasion de laquelle de nombreux intervenants – à l'exception notable des représentants de l'administration pénitentiaire – ont rappelé l'indigence endémique de ces services, la question des moyens alloués aux SPIP ne peut plus être traitée de la sorte. Or, dans le même temps, nous ne pouvons que constater des coupes drastiques dans les budgets de fonctionnement et d'insertion des SPIP, ainsi que des révisions à la baisse des plafonds d'emploi pour le recrutement d'agents contractuels dans les services déconcentrés.

Une fois de plus, nous revenons vers vous pour arbitrer définitivement cette question en exigeant de l'administration qu'elle mette un terme immédiat à ses projets de

LA CGT PENITENTIAIRE - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.89.68 – Fax : 01.55.82.89.67 – e-mail : *ugsp@cgt.fr* / Site internet : *www.ugsp-cgt.org*

fermeture d'antennes SPIP et de suppression de résidences administratives, dont nous savons qu'à terme ils concerneront d'autres sites sur l'ensemble du territoire.

Lors de notre audience en date du 25 mars, nous vous avons remis en mains propres une pétition regroupant plus de 800 signatures contre ces fermetures d'antennes. A cette occasion, vous vous êtes engagé à vous saisir de ce dossier dans les plus brefs délais.

Il est donc plus que temps de permettre aux antennes du service public pénitentiaire de fonctionner normalement, et de faire rouvrir tout aussi immédiatement les concertations sur les organigrammes des SPIP actuellement au point mort.

Connaissant votre attachement au service public, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Marc ASTASIE

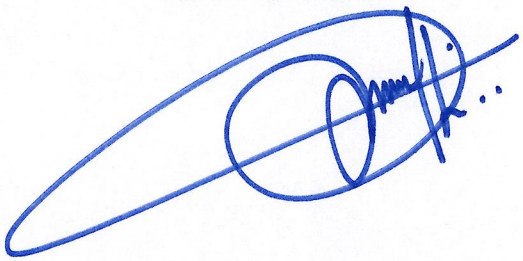

Ce courrier sera rendu public

LA CGT PENITENTIAIRE

LA CGT PENITENTIAIRE - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.89.68 – Fax : 01.55.82.89.67 – e-mail : *ugsp@cgt.fr* / Site internet : *www.ugsp-cgt.org*